



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Didier RELOT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur David HAEGY	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Nicolas BOURNY pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Jean-François COURGEY
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Philippe SCHMITT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**SANTENOV Dijon Bourgogne – Evolution des statuts de l'association vers un groupement d'intérêt public (GIP)**

L'année 2024 aura vu la fusion des associations du Technopôle Santenov et du Pôle BFCare pour former au 1er janvier 2025 le cluster « Santenov Dijon Bourgogne ».

Unique cluster en région Bourgogne Franche-Comté dédié à 100% au secteur santé, Santenov Dijon Bourgogne fédère les entreprises, startup et acteurs académiques et hospitalo-universitaires avec une gouvernance mixte composée non seulement des membres fondateurs dont Dijon métropole, ainsi que la Région BFC, la Préfecture de région mais aussi six entreprises emblématiques du territoire dont le groupe Urgo qui en assure la présidence.

A mi-année, Santenov Dijon Bourgogne compte une cinquantaine d'adhérents, une trentaine de projets en portefeuille dont certains structurants aboutissent et feront l'objet d'une prochaine communication, l'accélération de deux premières startup dans le cadre du programme Santenov'Boost en appui sur le Genopole d'Evry et Walter (groupe Patriarche), ainsi que le renouvellement du partenariat avec le LEEM, la branche nationale des entreprises du médicament.

Cette fusion permet d'unifier sur une seule structure une feuille de route ambitieuse d'actions de promotion et de soutien au développement et à l'innovation des filières du médicament et des technologies médicales du territoire Dijon Bourgogne. L'ambition à moyen terme est d'être identifié et reconnu au plan national parmi les hubs santé notamment sur les 3 filières d'avenir que sont l'imagerie et la radiopharmacie, la réadaptation et la santé numérique, ainsi que les biothérapies et bioproductions.

Pour ce faire, Santenov Dijon Bourgogne va constituer une équipe de permanents de 5 ETP et se doter de moyens afin de proposer une offre de services attractive et performante en direction des entreprises, startup et porteurs de projets de croissance et d'innovation en santé.

C'est par exemple, l'espace innovation et entrepreneuriat en santé du bâtiment Sully Santenov qui hébergera à horizon fin 2027, l'ensemble des équipes et activités de Santenov Dijon Bourgogne dont les projets d'innovation et startup accompagnées, et ce aux côtés d'établissements d'enseignement supérieur et leurs plateformes technologiques en pharmacie industrielle, biotechnologies et en santé numérique. Animé par Santenov Dijon Bourgogne et Walter, la filiale d'exploitation du constructeur groupe Patriarche, ce bâtiment totem de l'écosystème santé fonctionnera comme une ruche mêlant entreprises, étudiants, enseignants-chercheurs, experts et innovateurs permettant de stimuler, générer et héberger des projets de croissance et d'innovation en santé.

Dans cette perspective et dans le but de sécuriser cette montée en puissance et faire du cluster un véritable outil de développement économique, la gouvernance de l'association Santenov Dijon Bourgogne a souhaité étudier les modalités juridiques et techniques permettant la mutualisation de ressources et d'expertises existantes provenant de ses membres fondateurs, les mobilisations de co-financements publics et privés sans contraintes du mode associatif, et une sélection de partenaires stratégiques.

Suite à une étude de faisabilité menée par le cabinet Novlaw, la gouvernance a décidé lors d'une réunion de Bureau du 9 juillet 2025 d'engager un processus d'évolution des statuts de l'association vers ceux d'un Groupement d'Intérêt Public ou GIP (synthèse du rapport Novlaw jointe en annexe). Pour ce faire, cette évolution sera délibérée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22 octobre 2025 pour une mise en œuvre opérationnelle début 2026.

A court terme, les mutualisations envisagées au sein du GIP concernent principalement des personnels qui seront mis à disposition par certains membres fondateurs et partenaires de Santenov Dijon Bourgogne. Sont notamment à l'étude, la faisabilité d'une mise à disposition d'un agent contractuel de Dijon métropole pour assurer la fonction de direction générale du GIP, ainsi qu'un agent de la SATT Sayens pour occuper la fonction de Chef de projet innovation.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'évolution des statuts de Santenov Dijon Bourgogne d'association en GIP selon l'intérêt et les avantages de cette trajectoire étudiée dont la synthèse est annexée au présent rapport ;
- **d'autoriser** le Président, ou son représentant en tant que membre fondateur de Santenov Dijon Bourgogne, à engager la décision lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 octobre 2025 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte et document liés en tant que membre fondateur Santenov Dijon Bourgogne actant cette transformation en GIP.

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 14 PROCURATION(S)	